

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE DE RIVES DE L'YON

Rives de l'Yon, le 31/10/2020

AMENAGEMENT PROVISOIRE DES ACCUEILS PERISCOLAIRES

Compte tenu des mesures de protection sanitaire imposées par le Gouvernement suite à l'aggravation très importante de l'épidémie de COVID-19, la mairie est contrainte, à titre provisoire, de modifier les horaires d'accueil des enfants.

L'accueil se fera le matin à partir de 8 heures. En fin de journée, les familles devront prendre en charge leurs enfants au plus tard à 17 heures 30. Cette situation résulte d'un fort taux d'absentéisme au sein de nos agents animateurs (maternité et maladie) et d'une augmentation des missions à accomplir pour sécuriser les sites et garantir leur parfaite propreté, outre l'innocuité des équipements mis à disposition.

Des mesures immédiates ont été prises pour palier à cette difficulté.

La Mairie a mis en place une vaste opération de recrutement d'animateurs, de personnels de nettoyage et d'encadrement supplémentaires car son vivier de candidatures est actuellement épuisé.

Nous lançons par ailleurs un appel à candidatures via les réseaux sociaux et invitons toute personne intéressée par ces postes de travail à se manifester auprès de la Mairie et à nous adresser un curriculum vitae en urgence.

Vous pouvez également relayer cette information auprès de toutes les personnes de votre entourage qui pourraient être susceptibles d'être intéressées par ces offres d'emploi.

Dès les nouvelles embauches réalisées, les horaires d'accueil seront immédiatement rétablis dans leur version antérieure, voire même élargis pour répondre aux besoins des parents intéressés.

Une enquête sera réalisée auprès des familles dans les jours à venir pour évaluer les besoins en la matière.

La Mairie est consciente des désagréments temporairement suscités par cette modifications pour les familles utilisatrices mais la décision prise vise à éviter un épuisement professionnel des agents actuellement en poste qui générerait lui-même une aggravation de la situation de pénurie.

Nous appelons donc chacun à faire preuve de civisme, de solidarité et de compréhension.

La Mairie de RIVES DE L'YON tient également à rappeler que le soutien des familles et l'accès des enfants à des conditions de travail et d'épanouissement est une priorité.

Une mobilisation forte des élus sera déployée en ce sens sur les semaines à venir.

Par ailleurs, l'équipe municipale se place dans une démarche permanente d'écoute, de dialogue et de recherche en commun des solutions les plus appropriées pour résoudre les difficultés.

Toute personne rencontrant des difficultés personnelles sera écoutée et fera l'objet d'une attention personnalisée.

Christophe HERMOUET

Maire de Rives de l'Yon